2ème TROPHÉE D'OCCITANIE DES CYCLOSPORTIVES
REGLEMENT
SAISON 2019

Article 1 - Organisation

Le Trophée D'Occitanie des Cyclosportives FFC par points portera sur 14 Epreuves Cyclosportives, inscrites au calendrier FFC 2019 (voir tableau art 4).

Pour être prise en compte, ces épreuves devront également répondre pleinement au cahier des charges d'organisation des Cyclosportives.

Pour les hommes le parcours de la **Trophée d'Occitanie des Cyclosportives FFC** sera toujours **le Grand Parcours de référence**, pour les femmes le **Parcours annexe de 90/100 kms et le Grand parcours seront comptabilisés.**

Article 2 – Conditions de Participations

Ce Trophée est ouvert à toutes et tous licenciés ou non licenciés à la FFC :

- Aux licencié(e)s majeurs possédant une licence permettant la compétition délivrée par la FFC.
- Aux licencié(e)s majeurs possédant une licence de non compétition délivrée par la FFC **(ne comportant pas l'indication certificat médical)**, sur présentation d'un certificat médical de non contre- indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins de 1 an.
- Aux majeurs non licencié(e)s à la FFC, sur **présentation obligatoire** d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins de 1 an.
- Pour les personnes titulaires d'une licence de compétition d'une autre fédération, liée à la pratique du cyclisme, la présentation de la licence comportant la mention « Certificat Médical » sera suffisante.
- Les titulaires d'une licence FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme) sont considérés comme des non licenciés.
- Aux licenciés majeurs des fédérations des pays étrangers sur **présentation obligatoire** d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de l'année en cours à l'exception de licence ''Andorrane''.
- Les moins de 18 ans ne sont pas pris en compte dans le Classement général du Trophée, ils peuvent néanmoins participer aux épreuves selon les mêmes exigences que les majeurs en termes de certificat médical et de licence, **sous réserve** de l'accord des organisateurs concernés et de la présentation d'une autorisation parentale :
  - pour les 17ans dans l'année (Juniors) sur les parcours de **120 kms maximum**.
  - pour les 15-16ans dans l'année (Cadets) sur les parcours de la distance de **80 kms maximum**.
- Les licenciés des catégories **«Elite Professionnel»**, peuvent prendre part aux épreuves du Trophée D'Occitanie des Cyclosportives FFC, **mais ne seront pas pris en compte dans le classement du Trophée**. Les organisateurs devront veiller à leur demander un comportement exemplaire privilégiant la promotion du Cyclosport et la convivialité envers les autres participants.
- Les licences délivrées par la FFH (Fédération Française d'Handisport) ne sont pas acceptées seules au regard de la convention existant entre les deux fédérations. Les pratiquants présentant un handicap doivent posséder une licence délivrée par la FFC permettant la pratique du cyclisme de compétition, en conformité avec les critères médicaux réglementaires.

Article 3 – Classement

3.1 Catégories retenues: Elles seront au nombre de 10, réparties comme suit :

Dames		Hommes	
Cat	Age	Cat	Age
W1	18 à 39 ans	A	18 à 29 ans
W2	40 à 49 ans	B	30 à 39 ans
W3	50 ans et +	C	40 à 49 ans
		D	50 à 59 ans
		E	60 à 64 ans
		F	65 ans et +
		H	FFC avec Handicap

Pour les cyclo-sportives Label d'or (Ariégeoise et Pyrénéenne…), le classement pris en compte dans le trophée sera celui des catégories de la course (M1, M2…)

Dames		Hommes	
Cat	Age	Cat	Age
F1	18 à 34 ans	M1	18 à 34 ans
F2	35 à 39 ans	M2	35 à 39 ans
F3	40 à 44 ans	M3	40 à 44 ans
F4	45 à 49 ans	M4	45 à 49 ans
F5	50 à 54 ans	M5	50 à 54 ans
F6	55 à 59 ans	M6	55 à 59 ans
F7	60 à 64 ans	M7	60 à 64 ans
F8	65 ans et +	M8	65 à 69 ans
		M9	70 ans et +
		H	FFC avec Handicap

L'âge de chacun est déterminé par rapport à l'année de naissance sauf les 18 ans dont l'âge doit être révolu.

Comité de cyclisme d'Occitanie
– Antenne de Toulouse, 2bis Chemin Saint Agne, 31520 RAMONVILLE – 05 62 88 27 40
– Antenne de Montpellier, 1039 Rue Georges Méliès, 34967 MONTPELLIER – 04 67 22 49 63

Identification des catégories

Afin d'éviter des anomalies de reconnaissance par le système informatique de gestion du Trophée très sensible aux erreurs d'orthographe, il est recommandé aux concurrents de veiller à bien documenter leurs coordonnées (Nom, Prénom, date de naissance, etc…),

Heure limite d'arrivée

L'organisateur doit fixer des moyennes d'élimination des coureurs pour respecter l'esprit cyclosportif en fonction de la difficulté de ses circuits.

3.2 Attribution des points:

Les points, par catégorie, seront attribués de la manière suivante:

1er	2ème	3ème	…	49ème	50ème	51ème	…
150pts	149pts	148pts	…	102pts	101pts	101pts	…

Seuls les concurrents **terminant l'épreuve** se verront attribuer des points.

Le classement général final du **Trophée Occitanie des Cyclosportives FFC** prendra en considération pour chaque catégorie l'addition des points acquis dans les épreuves retenues, cf. article 4 ci-après, suivant le calcul suivant :

Points – indice OTAKAN de la course (max 100)

Les ex-aequo seront départagés au bénéfice de l'âge, celui du plus âgé sera prépondérant.

– Exemple :

Un coureur termine 16ème de sa catégorie à l'Ariégeoise avec un Perf OTK de 21 Il marquera 135 - 21 = 114 points

Un autre coureur participe à une autre épreuve avec moins de participants et un niveau moins relevé. Il termine 3ème de sa catégorie avec une Perf OTK de 41 Il marquera 148 - 41 = 107 points

Avec l'ancien système, le second coureur aurait marquait 13 points de plus que le premier avec pourtant une performance moindre.

3.3 Points Bonus :

Dans le but de valoriser la fidélité au **Trophée Occitanie des Cyclosportives FFC**, les **points BONUS** suivants seront attribués à partir de la 5ème épreuve disputée par chaque concurrent, selon le barème suivant :

- **5 épreuves: 20 points**
- **6 épreuves: 45 points**
- **7 épreuves: 70 points**
- **8 épreuves: 95 points**
- **9 épreuves: 120 points**
- **10 épreuves: SUPER BONUS > 150 points**

Article 4 – Liste des épreuves retenues.

Date	Nom Epreuve	Club Organisateur
03/03/2019	**La Catalane**	CC LE BOULOU
07/04/2019	**L'Héraultaise PINGEON**	CD 34
07/04/2019	**L'Auscitaine**	UV Auch GG
19/05/2019	**L'Octogonale**	EC Luc-Primaube
30/05/2019	**L'Audoise**	VS Narbonnais
29/06/2019	**L'Ariégeoise**	Ariégeoise CC
07/07/2019	**La Pyrénéenne**	La Pyrénéenne
14/07/2019	**Bouticycle Aigoual**	VC Mont Aigoual
26-28/07/2019	**La Campilaro Pyrénées***	Team Campilaro
04/08/2019	**La Vélotoise**	Vélo Club Figeacois
18/08/2019	**La Jalabert**	UV.Mazamet
08/09/2019	**La Fabio Casartelli**	Roue Libre F.Casartelli
15/09/2019	**L'Albigeoise - Calmejane**	Albi Vélo Sport
29/09/2019	**La Georges Gay**	GSC Blagnac VS31

*Le classement général de La Campilaro Pyrénées sera pris en compte dans le trophée d'Occitanie des Cyclosportives

Article 5 – Les Récompenses

Les 3 premiers de chaque catégorie au classement général final seront récompensés, dans le contexte où 5 résultats sont dument comptabilisés.
Chaque vainqueur final par catégorie se verra remettre un maillot distinctif
La proclamation officielle des résultats aura lieu après la dernière épreuve du Trophée comptant pour le classement.

Les récompenses seront remises aux lauréats ou à leurs représentants lors de la réception organisée en fin de saison pour la remise des Trophées.

Article 6 – Gestion du Trophée

La gestion du Trophée sera assurée par le Comité Régional FFC avec notamment l'élaboration du calendrier, le suivi du classement général provisoire et final du Trophée et la coordination des différents efforts de promotion.

Le classement provisoire ainsi que celui de chaque épreuve seront affichés sur le site : https://www.comiteoccitanieffc.com/

Toute réclamation concernant les classements devra intervenir avant le 13 Octobre 2019.

Article 7 – Promotion

Ces épreuves profiteront de la promotion qui sera faite pour ce Trophée, leurs organisateurs seront les seuls à pouvoir utiliser dans leur communication le label et la mention « **Trophée D'Occitanie des Cyclosportives FFC** ».

Comité de cyclisme d'Occitanie
– Antenne de Toulouse, 2bis Chemin Saint Agne, 31520 RAMONVILLE – 05 62 88 27 40
– Antenne de Montpellier, 1039 Rue Georges Méliès, 34967 MONTPELLIER – 04 67 22 49 63

Article 8 – Critères Qualificatifs des Epreuves du Trophée

Toutes les épreuves organisées en Occitanie peuvent participer à ce Trophée sur demande de l'organisateur et fonction du respect du calendrier.

Pour être prise en compte, toutes les épreuves devront également répondre pleinement au cahier des charges d'organisation des Cyclosportives et **avoir acquitté au Comité Régional Occitanie, organisateur du Trophée les droits d'inscription à ce Trophée** soit :

- 100€ pour les épreuves + 5 cts pour chaque participant

Article 9 – OTAKAM

En pratique

– Il suffit de s'inscrire sur www.otakam.fr

– Les résultats seront pris en compte par l'équipe Otakam dès que possible après l'épreuve.

– Une faute de frappe dans ses nom/prénom lors de l'inscription à une épreuve, une erreur de catégorie d'âge ou un cas d'homonyme, peuvent expliquer une non prise en compte automatique. La page « Gérer mes résultats » sur otakam.fr permet une correction simple et rapide, ou de le signaler à l'équipe Otakam qui corrigera.

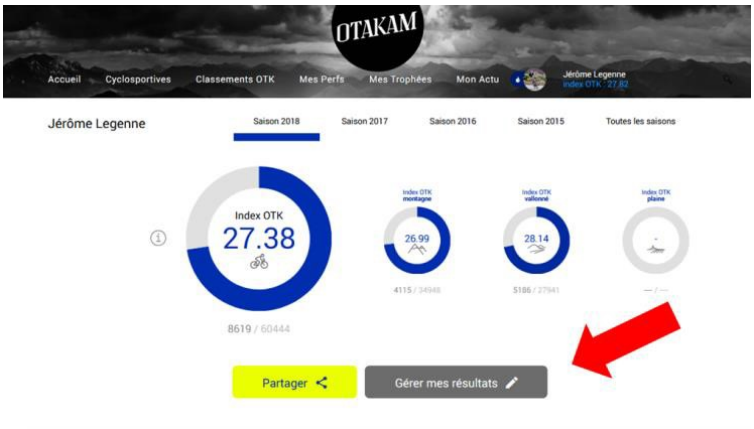

Comité de cyclisme d'Occitanie
– Antenne de Toulouse, 2bis Chemin Saint Agne, 31520 RAMONVILLE – 05 62 88 27 40
– Antenne de Montpellier, 1039 Rue Georges Méliès, 34967 MONTPELLIER – 04 67 22 49 63

OTAKAM

Otakam est une plateforme Web dédiée cyclosport, développée par quelques passionnés de vélo toulousains. Elle est opérationnelle depuis 20 juin 2018 sur www.otakam.fr. Otakam propose deux indicateurs de performance cyclosport inédits, Perf OTK et Index OTK.

Perf OTK, votre performance sur chaque épreuve cyclosportive

- Pour chaque épreuve, un indicateur Perf OTK vous est attribué selon votre performance. Perf OTK permet de comparer ses performances sur des épreuves différentes, quels que soient la distance, le dénivelé, le nombre et le niveau des participants ou les conditions de courses (vent, groupes, …).
- Plus Perf OTK est petit, meilleure est la performance. Perf OTK peut valoir 1 pour une performance exceptionnelle et n'a pas de limite supérieure. Sur l'ensemble des cyclosportives, environ 50% des Perf OTK sont inférieurs à 50, 90% à 100, et 99.5% à 200.

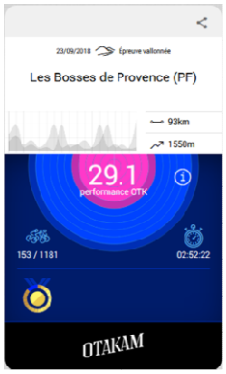

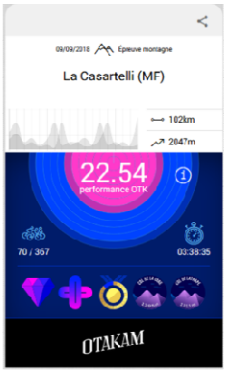

Index OTK, votre niveau global cyclosport

- L'Index OTK est la moyenne de vos meilleurs Perf OTK. Seules les deux-tiers meilleurs Perf OTK sont considérés afin de ne pas tenir compte, par exemple, des cas de crevaison, de chute, de contre-performance ou d'un parcours effectué avec des amis.
- L'Index OTK permet d'élaborer vos classements cyclosport selon la période (annuelle ou sur trois ans) et les types d'épreuves considérées (montagne, vallonnée, plaine).

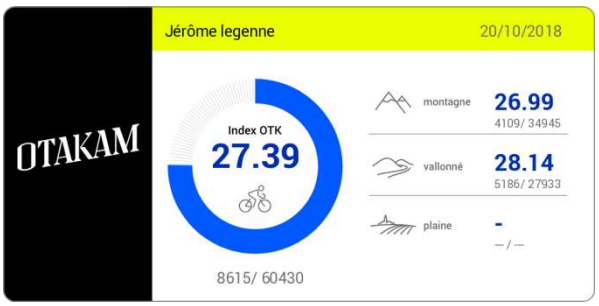

En pratique, que faut-il faire ?

- Tout simplement s'inscrire gratuitement sur www.otakam.fr, c'est très rapide.
- Cela permet d'obtenir ses indicateurs Otakam, de connaitre ses classements, et aussi de visualiser l'ensemble de son palmarès cyclosport.

Utilisation de l'indicateur Perf OTK

Pour le Challenge Occitanie des cyclosportives 2019

L'indicateur Perf OTK sera utilisé pour l'attribution des points du Challenge Occitanie des cyclosportives 2019 :

- Jusqu'alors, le mode d'attribution des points dépendait uniquement du classement dans sa catégorie d'âge, ce qui n'était pas toujours équitable puisque le niveau et le nombre de participants aux épreuves étaient extrêmement variables.
- Pour le challenge 2019, le mode d'attribution des points comprendra comme auparavant une partie liée à son classement dans sa catégorie (pour les 50 premiers de chaque catégorie), et une partie liée à sa performance :
- Nombre de points = (Points lié à la place) - (Perf OTK [max 100]).

1er	2ème	3ème	…	49ème	50ème	51ème	…
150pts	149pts	148pts	…	102pts	101pts	101pts	…

- Exemple :
  - Un coureur termine 16ème de sa catégorie à l'Ariégeoise avec un Perf OTK de 21
    Il marquera 135 - 21 = 114 points
  - Un autre coureur participe à une autre épreuve avec moins de participants et un niveau moins relevé. Il termine 3ème de sa catégorie avec une Perf OTK de 41
    Il marquera 148 - 41 = 107 points
  - Avec l'ancien système, le second coureur aurait marquait 13 points de plus que le premier avec pourtant une performance moindre.

En pratique
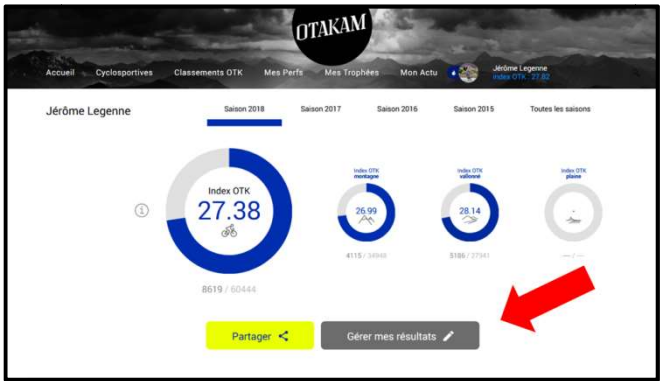
- Il suffit de s'inscrire sur www.otakam.fr
- Les résultats seront pris en compte par l'équipe Otakam dès que possible après l'épreuve.
- Une faute de frappe dans ses nom/prénom lors de l'inscription à une épreuve, une erreur de catégorie d'âge ou un cas d'homonyme, peuvent expliquer une non prise en compte automatique. La page « Gérer mes résultats » sur otakam.fr permet une correction simple et rapide, ou de le signaler à l'équipe Otakam qui corrigera.